

Halte au stationnement sauvage sur les aménagements cyclables

**Rassemblement samedi 28 mars 2009
10h30 place du Capitole**



STATIONNEMENT DANGEREUX !

www.fubicy.org

Une part significative des équipements cyclables à Toulouse est constituée de bandes, simple revêtement de peinture sur la chaussée. En 2005, ces bandes représentaient 28% du réseau, soit 66 km. **Celles-ci sont vulnérables au stationnement sauvage**, et certains automobilistes en profitent en toute impunité.

Les adhérents de l'Association vélo ont sillonné les rues de Toulouse pour repérer les points noirs du stationnement sauvage à Toulouse. Le constat est sans appel : il existe à Toulouse des zones de non-droit pour les cyclistes, sur lesquelles on retrouve **tous les jours, aux mêmes heures, les mêmes véhicules stationnés dangereusement**. Bien que sanctionnés par le code de la route, **ces comportements sont aujourd'hui largement tolérés par la police**, municipale ou nationale. Les **assises de la mobilité** ont été l'occasion d'évoquer une campagne de prévention, suivie d'une phase de répression. Cette proposition est à ce jour restée lettre morte.

Dans le cadre de la **campagne nationale « Respectez les cyclistes »**, l'Association Vélo organise un rassemblement **samedi 28 mars à 10h30 au départ de la place du Capitole**, afin qu'une vraie politique dissuasive du stationnement sauvage soit mise en place. Des **autocollants et des faux PVs** seront apposés tout au long du parcours sur les véhicules stationnés dangereusement.

Pour plus d'informations, contacter :

Vincent Bernatets, Vice-président chargé de la communication, tél. : 06 08 43 09 32

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 25 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus faciles les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUBicy (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.